

NOTE D'INFORMATION POUR LA RENTRÉE 2023

1 LES SERVICES ADMINISTRATIFS

Le secrétariat et la comptabilité resteront ouverts jusqu'au vendredi 7 juillet au soir.
Ils vous accueilleront à partir du lundi 21 août du lundi au vendredi (9h00-12h00 et 14h00-17h00) SAUF le mercredi après-midi.

2 FOURNITURES SCOLAIRES

Pour faciliter l'achat de fournitures scolaires pour la rentrée prochaine, une liste par niveau est proposée aux familles. L'APEL procédera à la distribution des colis aux dates et heures suivantes :
jeudi 31 août de 16h30 à 19h00 et **vendredi 1er septembre de 16h30 à 19h00** en **salle multifonction (accueil par l'entrée Bd Cahours, située à l'arrière du collège)**.

Élèves bénéficiant du dispositif Ulis :

Il est également proposé de prendre le colis du niveau. Chacun doit prévoir en plus :
un classeur, des intercalaires et des pochettes transparentes et un porte-vues (200 vues environ).

3 MANUELS PÉDAGOGIQUES

Les manuels sont prêtés par l'établissement. Lors de la restitution en fin d'année, si le manuel est abîmé, une pénalité sera demandée (à partir de 0,50€).

4 ASSURANCE

4.1 - ASSURANCE : INDIVIDUELLE ACCIDENT

L'établissement a souscrit un contrat d'assurance auprès de la Mutuelle Saint-Christophe Assurances. Ce contrat collectif protège tous les enfants scolarisés au collège, à chaque instant et en toutes circonstances (accident, blessure...) qu'il soit au collège, à la maison ou lors d'activités extra-scolaires !

Dès le 1er jour de la prochaine rentrée, votre enfant bénéficiera d'une protection en toutes circonstances, 24h sur 24 et 7 jours sur 7. Vous trouverez la documentation de la Mutuelle Saint-Christophe en pièce jointe.

A partir d'août/septembre, rendez-vous sur [l'Espace Parents](#) de la Mutuelle Saint-Christophe assurances pour obtenir des réponses à toutes vos questions sur l'assurance scolaire, télécharger et imprimer l'**attestation d'assurance** de votre enfant ou encore **déclarer un accident en ligne**.

4.2 - Il est demandé à tous les élèves de **marquer à leur nom** les manuels, survêtements, chaussures de sport, et tout ce qui est à leur usage personnel.

5 EDUCATION PHYSIQUE ET SPORTIVE

5.1 - **DISPENSE du cours EPS** : Si votre enfant est inapte à la pratique sportive pour plus d'une semaine, un **certificat médical de contre-indication** est nécessaire et remis au professeur d'EPS.

5.2 - Association Sportive (AS) :

L'association sportive se déroule le mercredi après-midi.

Une information et un formulaire d'inscription seront transmis aux élèves par les professeurs d'EPS à la rentrée.

6 HORAIRE JOURNALIER

LUNDI - MARDI - JEUDI - VENDREDI :

➤ **Matin** 8h30 - 10h20 - récréation - 10h35 - 11h30 ou 12h25 (selon l'emploi du temps de votre enfant)

➤ **Après-midi** 13h10 ou 13h40 - 15h30 - récréation - 15h45 - 16h40 (selon l'emploi du temps de votre enfant)

MERCREDI MATIN : 8h30 - 10h20 - récréation - 10h35 - 11h30 ou 12h25

7 ÉTUDE SURVEILLÉE

Une étude surveillée gratuite est proposée le soir de 17h à 18h les lundi, mardi et jeudi.

Cette étude commencera le **jeudi 7 septembre**.

Un formulaire d'inscription vous sera transmis par Ecole Directe, en même temps que l'inscription pour la cantine, le mardi 5 septembre.

8 LA RENTRÉE...

🔊 6EME

La rentrée est le lundi 4 septembre 2023 à 8h30.

L'association des parents d'élèves (APEL) propose un temps d'accueil (de 8h30 à 10h00) aux parents accompagnant leurs enfants ; cette présence est vivement souhaitable (dans la mesure du possible) à l'occasion de ce moment important pour nos jeunes.

Le jour de la rentrée, les sixièmes ont simplement besoin de la **pochette rouge** dans laquelle ils mettent quelques feuilles simples, l'agenda, un cahier de brouillon, la trousse et la liste papier des fournitures.

LUNDI 4 septembre et MARDI 5 septembre :

- **fin des cours du matin à 11h30, reprise à 13h40**
- MATIN : les élèves seront avec le professeur principal de la classe
- APRÈS-MIDI : les élèves auront cours selon leur emploi du temps.

🔊 5EME / 4EME / 3EME

La rentrée est le mardi 5 septembre 2023 à 8h30.

Le jour de la rentrée, les 5è-4è-3è ont besoin d'une pochette pour classer les documents donnés, de leur trousse, de l'agenda et de feuilles pour écrire.

Début des cours en suivant l'emploi du temps "normal" à partir de l'après-midi.

9 SERVICE DE RESTAURATION

Prix du REPAS :5,50 € pour les demi-pensionnaires, et 6,05 € pour les externes.

Seules les familles **dont les enfants sont externes et mangent occasionnellement au self** doivent penser à approvisionner la carte de cantine **auprès du Bureau COMPTABILITÉ à compter du mardi 22 août** :

> d'au moins 5 repas soit 30,25 €.

Une carte de cantine avec porte carte est distribuée à chaque élève le jour de la rentrée.

Le coût d'une nouvelle carte en cas de perte ou de détérioration rendant le code barre inutilisable est fixé à 6 €.

10 DEMANDE DE BOURSES

Au collège, la demande de bourses se fait à chaque rentrée scolaire. Un formulaire de demande de bourses vous sera envoyé via Ecole Directe le mardi 5 septembre.

Le ministère a créé **un simulateur de droit de bourse de collège** qui est accessible sur leur site à la page les "Aides financières au collège" via le lien : <https://www.education.gouv.fr/les-aides-financieres-au-college-4970>

11 TRANSPORT SCOLAIRE

Les inscriptions au transport scolaire pour l'année 2023-2024 sont ouvertes **jusqu'au 17 juillet sans majoration et devront s'effectuer exclusivement en ligne** sur le site <https://www.breizhgo.bzh/transports-scolaires>

Vous trouverez également sur le site du conseil régional la **sectorisation des transports scolaires** et les **fiches horaires des circuits**.

Le montant annuel de la participation familiale est fixé à 120€ pour l'année 2022-2023 pour le 1er et 2e enfant transportés, puis 50€ pour le 3e, la gratuité est accordée à partir du 4e enfant.

Dans le cadre de DÉROGATION : Il n'y a **aucun envoi de renouvellement de carte**. La famille doit **penser chaque année à faire son inscription en ligne**, qui sera étudiée par le Conseil Régional, avec une réponse pouvant être communiquée à partir du 15 août (en fonction des places disponibles dans le car).